RÉUNION PUBLIQUE

Commune de Puygros

Vendredi 22 novembre 2019

AGENDA

Point sur le PLUI

Subvention accordée en 2019

Rétrospective 2019

Les projets de subventions 2020

Les objectifs pour 2020

Questions / Réponses

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal P.L.U.I

Retour sur le projet

Quelques mots sur l'enquête publique

- L'enquête publique s'est déroulée du 17 juin au 08 aout et était disponible sur le site de Grand Chambéry
- Entrée en vigueur du PLUI début 2020

Les objectifs de Chambéry Métropole

- Diminuer considérablement le nombre de terrains constructibles pour toutes les petites communes
- Densifier l'agglomération chambérienne et les centres bourgs

Les objectifs de la Mairie de Puygros

- Demander plus de terrains constructibles pour notamment, maintenir l'école de Puygros avec ses deux classes
- Éviter la création de dépenses supplémentaires liées à la construction de maisons :

  Zones constructibles privilégiées aux abords des voiries existantes pour faciliter la mise en œuvre des réseaux et diminuer les coûts pour la collectivité (création de voiries et entretien / Déneigement / Gestion des déchets / Ramassage scolaire…)
- Supprimer les dents creuses dans les hameaux
- S'éloigner des fermes pour éviter les nuissances

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal P.L.U.I

Les points de désaccord

Nos revendications

- La surface de terrains constructibles disponibles n'était pas assez importante
- Les terrains n'étaient pas bien répartis
- Trop d'OAP (Aménagement d'ensemble)
- Projets non adaptés à la commune (contre les immeubles)

Ce que nous avons obtenu

- Plus de terrains constructibles qu'initialement proposé et mieux répartis
- Plus de terrains individuels
- Changement de la réglementation sur certains points (Hauteur à l'égout / les maisons doivent s'intégrer aux habitations alentours)

Nous n'avons pas à ce jour, les rapports relatifs à l'enquête publique.

GRAND CHAMBÉRY
l'agglomération

A l'attention des Maires des
communes de Grand Chambéry

A Chambéry le 19 NOV. 2019

Affaire suivie par : Aurélie Gotta - 04 79 96 88 64
urbanisme@grandchambery.fr
Direction de l'urbanisme et du développement local
Réf : 2019-11-710

Objet : Instruction des autorisations d'urbanisme et PLUiHD

Madame, Monsieur le Maire,

Compte-tenu de la future approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements, je me permets d'attirer votre attention sur les dossiers d'autorisations d'urbanisme actuellement en cours d'instruction et ceux qui seront déposés prochainement.

En effet, je vous rappelle que les décisions sur les autorisations d'urbanisme sont rendues en application du document d'urbanisme en vigueur à la date de la décision, et non du document d'urbanisme en vigueur à la date de dépôt du dossier.

Par conséquent, les demandes d'autorisations en cours d'instruction à la date où le PLUiHD deviendra exécutoire, ne pourront être autorisées qu'à la condition de respecter les dispositions du PLUiHD.

Je vous invite donc à informer les pétitionnaires sur ce sujet afin qu'ils puissent tenir compte, le cas échéant, du futur PLUiHD.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma haute considération.

Le vice-président chargé
des finances, des transferts de charges,
de l'organisation des services
et de l'autorisation du droit des sols

Jean-Marc Léoutre

GRAND CHAMBÉRY
106 allée des Blachères
CS82618
73026 Chambéry
l'agglomération

Subvention accordée en 2019

Les changements

La subvention pour le remplacement du tracteur :

Achat d'un nouveau tracteur pour un montant de **82 000€ TTC**
Subventionné à hauteur de **31 472€**
Reste à charge pour la commune : **50 528€**

Pourquoi ce tracteur là et pas un autre ??

La subvention demandée pour la réfection des routes du chêne n'a pas été acceptée.
Ce projet ne sera pas prioritaire sur 2020.

Rétrospective 2019

Qu'avons-nous fait ?

Les Projets

Réfection des salles de classe (peintures / parquets)
Remplacement du tracteur
Éclairage public
Réfection des routes
Coupe de bois d'affouage distribuée au demandeurs
Une vente de bois s'est déroulée le 04 octobre dernier mais n'a pas été vendu
Réduction des coûts (chaufferie / téléphone / bureautique)

Projet ERP (Établissement recevant du public)

Les projets ERP : Mise en conformité des bâtiments de la commune pour les personnes à mobilité réduite

Accompli en 2019 : Transfert de la cantine dans les locaux du bâtiment Viand.

Travaux effectués pour la mise en service de la cantine : équipements / branchements et aménagements réalisés par François Scrofani

Reste à faire pour les ERP

École
Bibliothèque
Salle polyvalente
Église
Cimetière

Les subventions demandées pour 2020

Quels sont les projets prioritaires ?

Priorité à deux projets importants pour notre commune

La nomination des routes de la commune rendue incontournable et obligatoire :

- Pour faciliter l'accès des secours
- Pour permettre la mise en œuvre du haut débit

La mise au norme, maintien en état et mise en conformité de la salle des fêtes :

- La rendre accessible (en totalité) aux personnes à mobilité réduite
- Revoir l'isolation du bâtiment pour diminuer les coûts de chauffage pour la commune
- Réaliser la pose de panneaux photovoltaïques en toiture pour autofinancer notre énergie

Les graffitis seront retirés et les façades rénovés. Nous avons reçu le financement des assurances nous permettant la mise en œuvre des travaux.

Nous profiterons de la pose de l'échafaudage pour refaire les boiseries

Nos objectifs pour 2020

Qu'espérons-nous faire ?

Liste des projets ?

- Rénovation d'une seconde classe de l'école (peintures / Faux plafonds)
- Déplacement de la bibliothèque (dans le cadre du projet ERP)
- Réhabilitation des appartements au-dessus l'école (devis)
- Renégociation du contrat de chauffage avec l'OPAC (bâtiment VIAND)
- Entretien des voiries et chemins
- Mise à disposition de coupes d'affouages

Évènements à venir

Les vœux du maire

- Prévus le 17 janvier 2020 (salle des fêtes)

Le repas des ainés

- Prévu le 2 février 2020 (salle des fêtes)

© Copyright 2018 – TeamWork

QUESTIONS / RÉPONSES